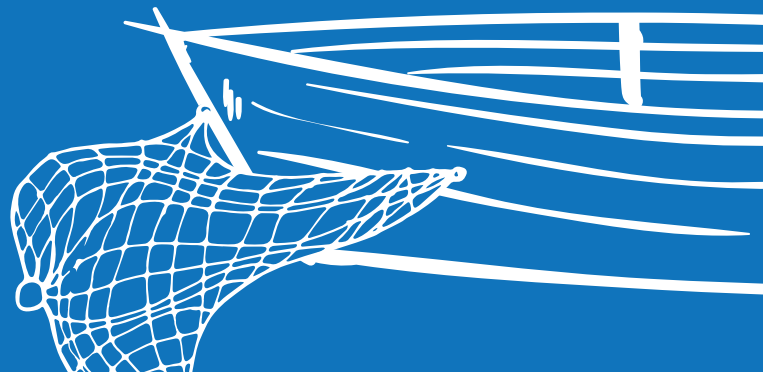


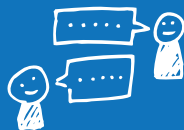
Participez au programme ObsDeb !

- ➔ **Observation des marées**
au débarquement des navires
côtiers d'Outre-mer





Agir
volontairement
et **bénévolement**



Contribuer à une **vision objective** de l'activité de pêche et des ressources

PARTICIPER À L'OBSERVATION DES DÉBARQUEMENTS, C'EST...



Concourir à la **durabilité**
de son **activité** professionnelle
et à la **viabilité** de son entreprise



Être **acteur** d'une
exploitation durable
du milieu marin



LE PROGRAMME OBSDEB ?

C'est un programme d'observation des débarquements de pêche au retour de marée des navires côtiers de moins de 12 m, dans 5 régions de l'Outre-mer français : Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion et Mayotte.

Il permet d'estimer, pour les navires enregistrés au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » :

- Les efforts de pêche (nombre de marées)
- Les quantités et valeurs débarquées par espèce
- Les coûts de la marée par métier

**D'un échantillon
des débarquements aux estimations
par métier de pêche**

Pendant le débarquement, l'observateur :



ÉTUDE

**les captures
débarquées :**
espèces, quantités



DISCUTE

de la marée AVEC LE PÊCHEUR :

- dates de début et fin,
- secteur de pêche,
- durée de la pêche par métier,
- coûts de la marée,
- activité des jours précédents



Les données sont extrapolées grâce à l'activité annuelle connue de tous les navires de la flotte

QUE FONT LES OBSERVATEURS ?



Ils observent, ne contrôlent pas

Ils ont reçu une formation scientifique sur la pêche, la reconnaissance des espèces, l'échantillonnage, la saisie des données, etc. Ils suivent l'évolution du secteur en faisant preuve de neutralité et veillent à la confidentialité des informations collectées.



Depuis plus de 10 ans, ils...

- observent un échantillon des débarquements
- pèsent ou comptent les captures avec l'accord des pêcheurs
- discutent de leur activité à leur retour de marée



Comment ?

Chaque observateur suit un **planning hebdomadaire** fixant les points de débarquement où se rendre pour collecter les données.



Dans certaines régions, ces données de terrain sont complétées par des **enquêtes téléphoniques** pour toucher un plus grand nombre de professionnels et donc augmenter la représentativité de cet échantillon.

Métiers pratiqués :

temps de pêche, engins déployés et zones de pêche fréquentées durant la marée.

Captures débarquées :

quantités par espèce, état et présentation, circuit de commercialisation et prix de vente moyen.

Questions aux pêcheurs



Méthode et rigueur scientifique des observateurs

Coûts de la marée :

carburant consommé, huile, glace, appâts, avitaillement.

Activité des jours précédents : métiers pratiqués.



POURQUOI COLLECTER DES DONNÉES ?

Chaque pays de l'Union Européenne doit fournir des données sur la pêche dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche (PCP). L'Ifremer est mandaté par la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) pour collecter ces données :

Ces données permettent ensuite aux décideurs de **gérer les ressources halieutiques** régionales et **d'adapter les mesures** en faveur du secteur selon ses évolutions.



Connaître **l'effort de pêche par métier**



Étudier les **variations des captures** et mieux comprendre les **changements d'abondance** des espèces pêchées



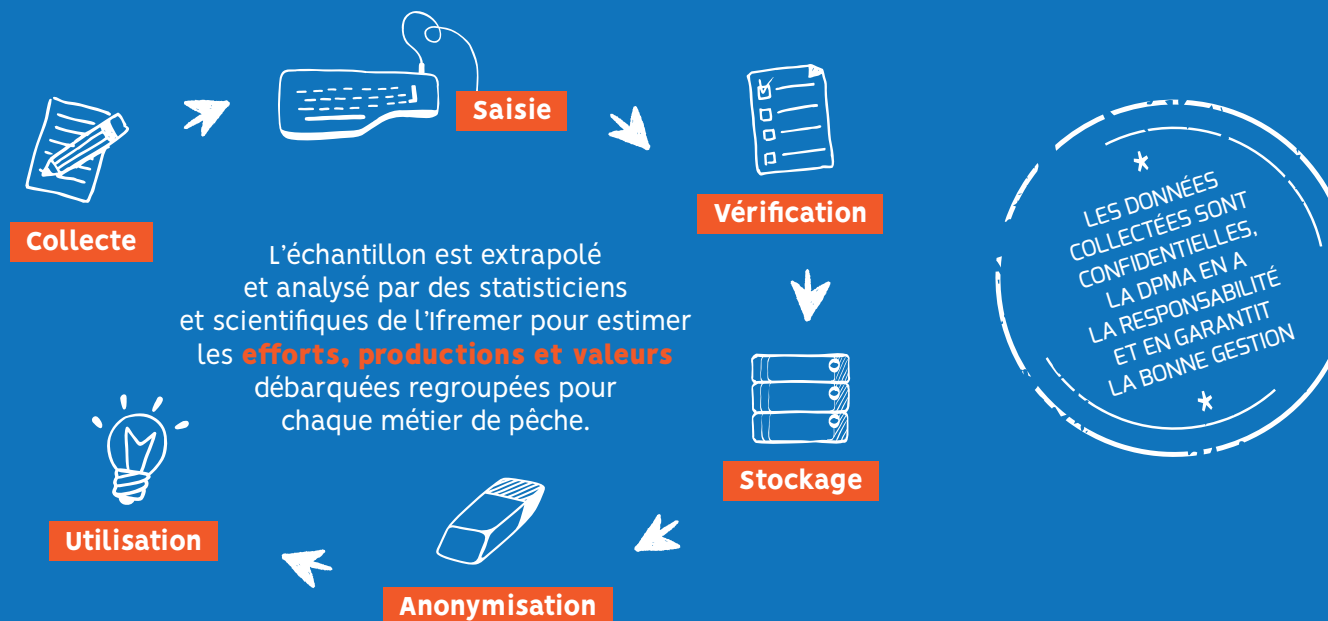
Estimer les **quantités** et **valeurs débarquées** par espèce



Ce programme est donc destiné à compenser ce manque d'information pour suivre l'évolution de la pêche par métier et par espèce.

Dans les régions d'Outre-mer, les flottilles de pêche ont un nombre important de navires de moins de 12 m non géolocalisés, très dispersés géographiquement et avec de fortes variations d'activité selon les navires. Les données déclaratives de pêche y sont incomplètes.

QUE DEVIENNENT LES DONNÉES ?



COMMENT SONT-ELLES UTILISÉES ?

Pour chaque région, tous les ans, des fiches sur les métiers et flottilles présentant les efforts ainsi que les espèces débarquées sont produites et transmises à la DPMA, puis mises à disposition des pêcheurs et du public.

- Élaborer** des **indicateurs sur les pêcheries** à destination de tous les acteurs de la filière pêche
- Réaliser** des **programmes de recherche** et des **missions d'avis et d'expertise** de l'Ifremer sur des sujets-clés pour la pêche
- Informier** le **grand public**

Seules des données anonymes et compilées au niveau d'un ensemble de plusieurs navires peuvent être diffusées par l'Ifremer. Aucune estimation individuelle ni nominative par navire n'est produite.



PAROLES DE PÊCHEURS

*Ils parlent pour nous,
l'Ifremer est toujours
à côté de nous !*

*Je pense
que pour moi
et beaucoup
de mes collègues
c'est positif.*



*Pour nous l'Ifremer
c'est une organisation
scientifique, eux ils ont
leur travail, ils regardent
la mer, on sait que la mer
est entre de bonnes mains.*



En effet, ObsDeb est une action du **Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer**, un réseau scientifique national d'observation des ressources et de toutes les flottilles de pêche professionnelle embarquée qui apporte de la connaissance pour la recherche et l'expertise, permettant de contribuer à une exploitation durable.

Merci aux professionnels de la pêche pour leur participation !

Pour toute question : harmonie@ifremer.fr | www.ifremer.fr/sih

